

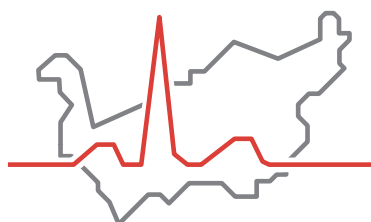


Technicienne en analyses bio-médicales ES Technicien en analyses bio-médicales ES

Le (la) technicien(ne) en analyses biomédicales effectue, au laboratoire, au moyen de divers instruments et appareils techniques, des analyses de matériel humain (sang, liquide de ponction, urine, etc.) dans le but de dépister une maladie. Il (elle) participe indirectement aussi bien à la prévention qu'au diagnostic et au traitement des maladies. En collaboration avec les chimistes et les biologistes, il (elle) contribue également au développement de la recherche dans le monde scientifique et médical.

La technicienne et le technicien en analyses biomédicales travaillent de manière autonome, assurent la qualité des analyses, valident techniquement les résultats et les transmettent au corps médical chargé de les interpréter. Ils se chargent également de l'entretien du matériel et de la vérification du bon fonctionnement des appareils de laboratoire.

Le (la) technicien(ne) en analyses biomédicales peut travailler dans des hôpitaux, des laboratoires privés et des instituts universitaires.



Qualités requises

- Capacité d'écoute et d'accueil
- Précision
- Habileté manuelle
- Capacité à se concentrer
- Esprit analytique
- Sens des responsabilités
- Capacité d'observation
- Capacité à communiquer
- Capacité à travailler en équipe, à collaborer
- Curiosité
- Recherche d'informations
- Rigueur
- Esprit d'initiative
- Intérêt pour formation continue

Formation

Exigences requises

L'intéressé doit disposer d'un diplôme de culture générale, d'une maturité ou d'un certificat fédéral de capacité de laborantin(e) en biologie (pharma-biologie). Toutes les écoles en Suisse romande organisent un examen d'entrée. Les candidats doivent avoir 18 ans révolus s'ils souhaitent suivre leur formation à Lausanne ou à Genève.

Formation

Le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) de Genève et l'École supérieure du Canton de Neuchâtel (ESNE) proposent une formation de trois ans. L'École supérieure de la santé à Lausanne organise une formation de quatre ans. En effet, l'étudiant effectue d'abord une première formation de laborantin(e) en biologie durant deux ans, puis suit une formation de technicien en analyses biomédicales pendant deux ans.

Les sites pour toute information

www.cips.ch, (rubrique Formations Santé)
www.ecolelaborantines.ch
www.cpln.ch
www.esne.ch (formation à Neuchâtel)
www.ge.ch/cefops (formation à Genève)
www.essante.ch/ (formation à Lausanne)

Les étapes suivantes

S'inscrire auprès de l'une des écoles formant à la profession.

L'Hôpital du Valais – un employeur attractif dans une branche d'avenir

L'Hôpital du Valais est un employeur important avec environ 4400 collaboratrices et collaborateurs. Nous soignons environ 300 000 patientes et patients par année répartis sur dix sites hospitaliers au total. En plus d'une solide formation de base, nous vous offrons une large palette d'activités, de formations continues et de possibilités de carrière, tout en restant à la pointe de l'actualité.

Nous plaçons toujours l'être humain au centre de notre attention.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet
www.hopitalvs.ch

Système Suisse de formation – Professions de la santé (source: www.odasante.ch)

